

**COMPTES ANNUELS 2006 DE
L'AGENCE EXECUTIVE POUR
L'EDUCATION, L'AUDIOVISUEL ET
LA CULTURE**

TABLE DES MATIERES

PAGES

I.	BASES LEGALES ET PRINCIPE COMPTABLES	3
II.	ETATS FINANCIERS	
1.	BILAN	8
2.	COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE	16
3.	RECONCILIATION RESULTAT BUDGETAIRE/COMPTABLE	19
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	21
5.	DROITS ET OBLIGATIONS HORS BILAN	22
III.	ETATS BUDGETAIRES	
1.	COMPTE DE RESULTAT BUDGETAIRE	23
2.	EXECUTION BUDGETAIRE	24
3.	TABLEAU DES EFFECTIFS	30

I. BASES LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES

A. Introduction

Le système comptable de l'agence se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale d'exercice tenues en euros. La comptabilité budgétaire a pour objet de donner une image détaillée de l'exécution budgétaire et elle est basée sur le principe de comptabilité de caisse modifié, c'est à dire qu'elle reconnaît la dépense ou la recette au moment où elle est décaissée ou encaissée à l'exception d'élément comme le report de crédit. La comptabilité d'exercice, quant à elle, enregistre la dépense ou le revenu dans la période où la prestation qui y est liée survient, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement.

Les comptes, en plus d'être réguliers, sincères et complets doivent donner une image fidèle des actifs et passifs de l'agence, des droits et obligations de celles-ci, de ses flux de trésorerie ainsi que de l'exécution budgétaire en recettes et dépenses.

L'objectif des Etats financiers est de fournir une information sur la situation patrimoniale et financière, sur le résultat économique, les flux de trésorerie et la variation des capitaux propres d'une entité. Quant aux états budgétaires, ils récapitulent les opérations budgétaires de l'exercice en recettes et en dépenses.

Pour une agence comme l'EACEA, ces états permettront de démontrer la bonne utilisation des ressources qui lui ont été confiées.

Par ailleurs, comme l'agence a pris son autonomie financière et comptable en date du 24 juillet 2006, les transactions exécutées pour le compte de l'agence par la DG de tutelle entre le 01/01/2006 et le 23/07/2006 ont fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'EACEA via une écriture unique sur base des justificatifs fournis par la DG EAC.

B. Bases légales

Les états financiers de l'Agence sont présentés conformément aux règlements suivants:

- Règlement (CE) No 58/2003 du conseil du 19 décembre 2002 portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires
- Décision de la Commission du 14 janvier 2005 instituant l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" pour la gestion de l'action communautaire dans le domaine de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) n°58/2003 du Conseil – Telle que modifiée par la décision 2007/114/CE de la Commission du 8 février 2007
- Règlement (CE) No 1653/2004 de la Commission du 21 septembre 2004 portant règlement financier type des agences exécutives en application du règlement (CE)no 58/2003 du Conseil portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires.

Par ailleurs, pour tout aspect relatif au fonctionnement des agences exécutives qui n'est pas expressément défini par ce règlement, s'appliquent *mutatis mutandis* les dispositions du règlement financier général (CE, Euratom) no 1605/2002 et du règlement (CE, Euratom) no 1248/2006 de la Commission du 7 août 2006 modifiant le règlement (CE, Euratom) no 2342/2002 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE, Euratom) no 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes

- Les règles comptables de la Commission (basées sur les normes IPSAS) adoptées par le comptable de la Commission le 28 décembre 2004 et modifiées le 16 octobre 2006.

C. Principes comptables

Les états financiers sont présentés en conformité avec les principes suivants:

- Principe d'unité de compte (règlement financier des agences art.14):

Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros.

- Principe de continuité des activités (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 187, IPSAS 1):

Le principe de continuité des activités signifie que, pour l'élaboration des états financiers, l'agence est présumée avoir une durée de vie illimitée. Bien que l'EACEA ait actuellement une vie limitée à 2015 conformément à l'acte instituant l'agence.

- Principe de prudence (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 188, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de prudence signifie que les actifs ou les produits ne sont pas surévalués et les passifs ou les charges ne sont pas sous-évalués. Cependant, le principe de prudence ne permet pas la création de réserves occultes ou de provisions excessives.

- Principe de permanence de la méthode comptable (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 189, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de permanence des méthodes signifie que la structure des éléments composant les états financiers, ainsi que les méthodes de comptabilisation et les règles d'évaluation, ne peuvent pas être modifiées d'un exercice à l'autre.

- Principe de la comparabilité des informations (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 190, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de comparabilité des informations signifie que chaque poste des états financiers reprend l'indication du montant relatif au poste correspondant de l'exercice précédent.

L'Agence ayant pris son autonomie comptable et financière en 2006, les données chiffrées disponibles et présentées ne concernent que 2006 en l'absence d'historique antérieur.

- Principe de l'importance relative (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 191, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de l'importance relative signifie que toutes les opérations ayant un caractère significatif pour l'information recherchée sont prises en compte dans les états financiers. L'importance relative s'apprécie notamment par rapport à la nature de la transaction ou de son montant.

- Principe de non compensation (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 192, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de non compensation signifie qu'aucune compensation ne peut être faite entre les créances et les dettes ou entre les charges et les produits, sauf dans le cas de charges et produits résultant de la même transaction, de transactions similaires ou d'opérations de couverture et pour autant qu'ils ne soient pas individuellement significatifs.

- Principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 193, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence signifie que les événements comptables repris dans les états financiers sont présentés en fonction de leur nature économique.

- Principe de la comptabilité d'exercice (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 194, IPSAS 1,):

Le principe de la comptabilité d'exercice signifie que les transactions et les événements sont comptabilisés au moment où ils se produisent et non pas lors du paiement ou du recouvrement effectifs. Ils sont enregistrés dans les comptes des exercices auxquels ils se rapportent.

D. Règles comptables

Les états financiers respectent les règles comptables adoptées par le comptable de la Commission conformément au règlement financier général art 133 et 185.

➤ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont valorisées au prix d'acquisition en euros (ou si nécessaire au prix d'acquisition en devise convertis en euros au taux en vigueur lors de l'achat). La valeur comptable d'une immobilisation est égale à son prix d'acquisition ou de production diminuée des amortissements cumulés et des réductions de valeurs et augmentée des réévaluations.

Les frais annexes sont inclus dans le montant immobilisé ou reconnus séparément comme immobilisation seulement si ils engendrent un bénéfice économique futur. Toute réparation ou maintenance est comptabilisée en charge dans l'année pendant laquelle elle est encourue.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une base mensuelle afin de répartir le coût sur la durée de vie estimée du bien.

Les immobilisations font l'objet d'un ajustement si nécessaire à la clôture annuelle des comptes.

➤ Conversion en devises

Les Etats financiers sont présentés en euros.

Les transactions libellées en monnaie étrangère (hors euro) seront comptabilisées dans les états financiers des Communautés Européennes en euro au taux de change applicable à la date de transaction.

A la clôture, les éléments monétaires du bilan doivent être convertis au taux de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés dans des rubriques spécifiques du compte de résultat en charges ou en produits selon la nature de la transaction à laquelle ils se rattachent.

➤ Leasing

Lorsqu'un leasing ne donne pas lieu à un transfert substantiel de risques ou de propriété, il est réputé opérationnel. Dans ce cas, les paiements effectués dans ce cadre sont pris en charge de manière linéaire pendant toute la période du leasing.

➤ Pré-financement

Le préfinancement est un paiement d'avance au profit d'un tiers. Le paiement de l'avance peut se faire en une ou plusieurs tranches dans une période déterminée selon les conditions prévues au contrat. L'avance est restituée ou utilisée aux fins pour lesquelles elle est prévue pendant la période définie dans le contrat. Si les dépenses encourues dans le cadre de l'exécution du contrat ne sont pas éligibles, le bénéficiaire a l'obligation de retourner l'avance à l'agence. Le montant de l'avance est réduit (totalemment ou partiellement) en fonction de l'acceptation des dépenses éligibles.

A la fin de l'année, les montants de préfinancement ouverts sont valorisés au montant initial sous déduction des montants remboursés, des dépenses éligibles et apurées, et des réductions de valeur.

Les garanties relatives au préfinancement sont mentionnées dans les actifs hors bilan.

➤ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur de réalisation.

Aucune provision pour créance douteuse n'est établie à l'égard des institutions européennes (entités consolidées).

Pour les autres créances, une provision pour créances douteuses est constituée, le cas échéant, sur base d'une revue des montants ouverts à la date de clôture des comptes si il y a une preuve objective que les montants ne pourront pas être recouverts.

➤ Provisions

Des provisions sont constituées par l'agence lorsque celle-ci a une obligation légale et fondée résultant d'une transaction passée et qu'il existe une probabilité de devoir consommer des ressources pour apurer cette obligation. Le montant de la provision doit toutefois pouvoir être estimée de manière raisonnable et fiable.

➤ Produits et charges

Les charges et les produits sont enregistrés conformément à la définition de la comptabilité d'exercice sur base de la réalisation des prestations.

➤ Passifs et actifs hors bilan

Un actif hors bilan est un droit résultant d'un évènement passé, pour lequel l'existence sera confirmée par la survenance ou non d'un ou plusieurs évènements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'agence.

Un passif hors bilan est une obligation possible découlant d'un évènement passé, pour laquelle l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou non d'un ou plusieurs évènements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'agence; ou une obligation présente qui découle d'évènements passés mais qui n'est pas reconnue soit parce que une consommation de ressources pour apurer l'obligation n'est pas certaine, ou soit le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

II. ETATS FINANCIERS

II.1. BILAN

BILAN EACEA		2006
ACTIF	Note	9.540.565,31
A. ACTIFS FIXES	II.1.1	402.019,34
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		158.863,89
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		243.155,45
B. ACTIFS CIRCULANTS	II.1.2	9.138.545,97
PRE-FINANCEMENTS A COURT TERME		0,00
CREANCES A COURT TERME		1.252.529,65
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE		7.886.016,32
PASSIF	Note	-9.540.565,31
A. FONDS PROPRES	II.1.3	-3.544.415,15
RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE		-3.544.415,15
B. DETTES A COURT TERME	II.1.4	-5.996.150,16
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-310.000,00
ACCOUNTS PAYABLES		-5.686.150,16

Vous trouverez ci-après une version plus détaillée de l'actif et du passif du bilan ainsi que les explications s'y rapportant.

ACTIF	9.540.565,31
A.I. ACTIFS FIXES	402.019,34
A.I.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	158.863,89
A.I.1.1. LOGICIELS	158.863,89
21001001 Acquisition de logiciels	181.244,45
21008001 Amortissements cumulés sur acquisition de logiciels	-22.380,56
A.I.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	243.155,45
A.I.2.2. MACHINES ET EQUIPEMENTS	6.884,60
23001001 Acquisition de machines et équipements	8.263,57
23008001 Amortissements cumulés sur acquisition de machines et équipements	-1.378,97
A.I.2.3. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT	29.535,36
24001001 Acquisition de mobilier	45.014,95
24008001 Amortissements cumulés sur acquisition de mobilier	-15.479,59
A.I.2.4. MATERIEL INFORMATIQUE	206.735,49
24101001 Acquisition de matériel informatique	224.239,10
24108001 Amortissements cumulés sur acquisition de matériel informatique	-17.503,61
A.II. ACTIFS CIRCULANTS	9.138.545,97
A.II.2. PRE-FINANCEMENTS A COURT TERME	0,00
A.II.2.2. PRE-FINANCEMENT TIERS	0,00
A.II.2.2.1. CENTRALISED DIRECT MANAGEMENT MARCHES	82.329,50
40601100 PF TIERS - MARCHES	82.329,50
A.II.2.2.6. CHARGES A IMPUTER PF TIERS	-82.329,50
49055600 Charges à imputer sur pré-financement tiers	-82.329,50
A.II.3. CREANCES A COURT TERME	1.252.529,65
A.II.3.2. CREANCES A COURT TERME	160.884,80
A.II.3.1.5. AUTRES CREANCES	160.884,80
47901000 Dépenses à facturer aux institutions	160.884,80
A.II.3.3. CREANCES DIVERSES	33.943,94
A.II.3.3.3. PERSONNEL	33.943,94
45202000 Retenues non effectuées sur traitement - Agents temporaires et contractuels	29.851,89
45290000 salaires en attente	-1.967,95
45311000 Avances sur traitement - Agents temporaires et contractuels	6.060,00
A.II.3.4. AUTRES CREANCES A COURT TERME	1.057.700,91
CHARGES A REPORTER	61.136,90
49000000 Charges payées d'avance	61.136,90
PRODUITS A RECEVOIR/ CHARGES A REPORTER	93.348,01
49100000 interets bancaires a recevoir	93.348,01
ENTITES CONSOLIDEES PRODUITS A RECEVOIR/ CHARGES A REPORTER	903.216,00
49000900 Deferred charges with consolidated Entities	903.216,00
A.II.5. TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	7.886.016,32
A.II.5.A. ETABLISSEMENT DE CREDIT	7.886.016,32
COMPTE COURANT	8.196.506,81
55023000 ING - EURO	8.196.506,81
56023000 ING - EURO	-310.490,49

PASSIF	-9.540.565,31
P.I. FONDS PROPRES	-3.544.415,15
P.I.3. RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE	-3.544.415,15
	-3.544.415,15
P.III. DETTES COURT TERME	-5.996.150,16
P.III.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-310.000,00
48900000 Provisions à court terme	-310.000,00
P.III.4. ACCOUNTS PAYABLES	-5.686.150,16
P.III.4.1. DETTES COMMERCIALES	-641.603,13
<i>P.III.4.1.2. FOURNISSEURS</i>	
44001000 Fournisseurs	-339.351,20
<i>P.III.4.1.8. AUTRES DETTES</i>	
44004000 Amounts payable from public bodies	-8.283,00
<i>P.III.4.1.9. DETTES ENTITES CONSOLIDEES</i>	
44005100 Dettes envers les entités consolidées	-293.968,93
47000900 Dettes envers les institutions	-197.208,72
	-96.760,21
P.III.4.3. DETTES DIVERSES	-38.133,43
44007000 Dettes vis-à-vis du personnel	-1.765,16
45491000 Retenues cotisations de pension	-12.733,03
45492000 Retenues caisse maladie	-6.309,28
45493000 Retenues d'impôts sur traitements	-7.681,90
45611000 Assurance groupe - Décès Invalidité	287,79
45622000 Assurances accidents - Fonctionnaires	-1.197,29
45800000 Fonds de chômage des agents temporaires	-2.213,54
46207000 Crèche Garderie- Compte Courant	-6.521,04
47530100 Virements traitements Bruxelles	0,02
P.III.4.4. AUTRES DETTES	-3.654.102,37
<i>CHARGES A IMPUTER</i>	
49055000 Charge à imputer	-1.290.618,78
<i>CHARGES A IMPUTER ENTITES CONSOLIDEES</i>	
49055900 Charges à imputer envers les entités consolidées	-2.363.483,59
P.III.4.5. DETTES ENTITES CONSOLIDEES	-1.352.311,23
44790000 Pré-financement (subside) reçu de la Commission	-1.352.311,23

Remarque préliminaire: les montants repris des états financiers et détaillés dans les commentaires ci-dessous sont arrondis à l'euro près.

II.1.1. ACTIFS FIXES

Les immobilisations sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties de manière linéaire à partir du mois de réception au taux repris dans le tableau ci-dessous. Les biens dont la valeur d'acquisition est supérieure à 420€ sont immobilisés ainsi que les biens de valeur inférieure mais qui forment des éléments constitutifs d'un ensemble. Lorsque des biens de faible valeur sont achetés en quantité importante, ceux-ci font également l'objet d'une immobilisation plutôt que d'une prise en charge.

Taux d'amortissement:

Type d'immobilisation	%
<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Logiciels	25,0%
<u>Immobilisations corporelles</u>	
<u>Furniture and vehicles</u>	
Mobilier	10,0%
Equipement de bureau, d'impression, d'affranchissement	25,0%
<u>Matériel informatique</u>	
Ordinateurs, serveurs, accessoires, équipement de transfert de données, imprimantes, écrans,...	25,0%
Copieurs, matériel pour scanner et digitaliser	25,0%
<u>Autres immobilisations</u>	
Equipement de télécommunication	25,0%
Equipement audiovisuel	25,0%
Equipement de surveillance et sécurité	12,5%

En ce qui concerne le mobilier, nous avons achetés des meubles de bureau d'occasion auprès de l'OIB pour un montant de 29.090€ Compte tenu de la vétusté des meubles qui pour la plupart ont plus de 10 ans, nous avons décidé de les amortir sur 2 ans.

Par ailleurs, l'agence a, au cours de cette année 2006, utilisé du matériel informatique et des meubles mis gracieusement à sa disposition par la Commission qui en est juridiquement propriétaire au 31/12/2006.

Il s'agit de biens que la DG EAC a acquis en 2005 destinés à l'EACEA et financées par la ligne budgétaire 2005 (15.010430) relative à la subvention de fonctionnement de l'Agence.

Il en va de même pour les immobilisations utilisées par les bureaux d'assistance techniques et financées par les lignes BA des programmes qui ont été restituées de facto à la Commission à l'issue des contrats liant la Commission à ces bureaux.

Un inventaire physique sera réalisé dans le courant de l'année 2007 afin d'établir une liste exhaustive de ces biens qui seront ensuite transférés formellement à l'Agence. Les modalités de transfert seront également définies pour permettre à l'EACEA de valoriser et comptabiliser ces biens de manière appropriée dans les états financiers 2007. Vous trouverez ci-après les tableaux d'amortissement relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'agence est propriétaire.

Immobilisations incorporelles

	Computer Software	Others	Intangible fixed assets under construction	Total
Gross carrying amounts 1.1.2006				0,00
Additions	181.244,45			181.244,45
Disposals				0,00
Transfer between headings				0,00
Other changes				0,00
Gross carrying amounts 31.12.2006	181.244,45	0,00	0,00	181.244,45
Accumulated amortization and impairment 1.1.2006				0,00
Amortization	-22.380,56			-22.380,56
Write-back of amortization				0,00
Disposals				0,00
Impairment				0,00
Write-back of impairment				0,00
Transfer between headings				0,00
Other changes				0,00
Accumulated amortization and impairment 31.12.2006	-22.380,56	0,00	0,00	-22.380,56
Net carrying amounts 31.12.2006	158.863,89	0,00	0,00	158.863,89

Immobilisations corporelles

	Land	Buildings	Plant and Equipment	Computer hardware	Furniture and vehicles	Other Fixtures and Fittings	Finance lease	Tangible Fixed Assets under Construction	Total
Gross carrying amounts 1.1.2006									0,00
Additions			8.263,57	224.239,10	45.014,95				277.517,62
Disposals									0,00
Transfer between headings									0,00
Other changes									0,00
Gross carrying amounts 31.12.2006	0,00	0,00	8.263,57	224.239,10	45.014,95	0,00	0,00	0,00	277.517,62
Accumulated depreciation and impairment									0,00
Depreciation			-1.378,97	-17.503,61	-15.479,59				-34.362,17
Write-back of depreciation									0,00
Disposals									0,00
Impairment									0,00
Write-back of impairment									0,00
Transfer between headings									0,00
Other changes									0,00
Accumulated depreciation and impairment	0,00	0,00	-1.378,97	-17.503,61	-15.479,59	0,00	0,00	0,00	-34.362,17
Net carrying amounts 31.12.2006	0,00	0,00	6.884,60	206.735,49	29.535,36	0,00	0,00	0,00	243.155,45

II.1.2. ACTIFS CIRCULANTS

➤ *Préfinancement à court terme*

L'agence a conclu un marché avec des tiers pour l'organisation d'une réunion qui a donné lieu à un préfinancement de 82.329€ ouvert au 31/12/2006. Bien que la prestation ait été effectuée au 31/12/2006, elle n'a pas encore fait l'objet de la facturation du solde. C'est la raison pour laquelle, le montant équivalent à ce préfinancement fait l'objet d'une provision pour charge à imputer.

➤ *Créances à court terme*

Elles se composent essentiellement de créances vis-à-vis des entités consolidées pour un montant de 160.884€ dont 146.000€ concernent les indemnités différentielles sur les traitements des fonctionnaires détachés qui doivent nous être remboursées par la Commission. Le solde de 15.000€ résulte de divers petits montants qui doivent être récupérés auprès d'autres agences.

L'EACEA a également une créance de 33.943€ vis-à-vis de certains membre du personnel liée à des avances sur salaire ou des retenues diverses non récupérées ou partiellement au 31/12/2006.

Les autres créances à court terme ont trait à des charges payées d'avance dont 61.136€ à des fournisseurs tiers pour la maintenance du matériel informatique et 903.216€ à la DG DIGIT dans le cadre du protocole d'accord intervenu pour le projet "Symmetry (système pour la gestion et la surveillance de la mise en œuvre des programmes et actions de la DG EAC)".

Quant au 93.348€ il s'agit des intérêts générés par le subside reçu des DG de tutelle sur le compte courant de l'agence auprès d'ING pour la période juillet à décembre 2006. Ces intérêts, versés sur le compte de l'agence en janvier 2007, seront ensuite restitués à la Commission.

➤ *Trésorerie et équivalent de trésorerie*

Sur un subside reçu des DG de tutelles de 27.749.000€ le compte courant présente un solde de 8.196.506.81€ Un ordre de paiement de 310.490€ a, par ailleurs, été donné au 31/12/2006 mais non exécuté à cette date.

II.1.3. FONDS PROPRES

Capital	Reserves		Accumulated Surplus / Deficit	Economic result of the year	Capital (total)
	Fair value reserve	Other reserves			
Balance as of 31 December 2005				0,00	0,00
Changes in accounting policies 1)					0,00
Balance as of 1 January 2006 (if restated)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Other					0,00
Fair value movements					
Movement in Guarantee Fund reserve					0,00
Allocation of the Economic Result of Previous Year			0,00	0,00	0,00
Amounts credited to Member States					0,00
Economic result of the year				3.544.415,15	3.544.415,15
Balance as of 31 December 2006	0,00	0,00	0,00	3.544.415,15	3.544.415,15

Etant donné que l'EACEA est dans sa première année d'activité, les capitaux propres sont constitués du résultat économique de l'année.

II.1.4. DETTES A COURT TERME

➤ *Provisions*

L'agence a constitué une provision de 310.000€ pour les congés non pris par le personnel à la fin de 2006.

➤ *Fournisseurs*

Au 31/12/2006 le montant restant ouvert sur les fournisseurs tiers relatifs à des prestations de services ou livraisons de biens s'élevait à 339.551€

Un montant de 197.208€ est également ouvert vis-à-vis des entités consolidées dont 188.876€ en faveur du Centre de Traduction pour des traductions.

L'agence a également une dette de 96.760€ dont 93.379€ à l'égard de la Commission liés au remboursement des intérêts générés par le subside reçu sur le compte bancaire.

➤ *Dettes diverses*

Les dettes diverses sont essentiellement constituées de montants à verser à la Commission pour les contributions sociales de décembre. Signalons la présence d'un montant exceptionnellement débiteur de 287€ qui est lié à une régularisation de salaire et qui sera apuré lors du prochain calcul de rémunérations.

➤ *Autres dettes à court terme*

L'agence a comptabilisé 1.290.618€ en charge pour lesquelles les factures n'étaient pas reçues ou comptabilisées au 31/12/2006. Les factures non reçues des fournisseurs tiers les plus importantes sont:

- 408.000€ pour des audits relatifs aux programmes,
- 197.000€ pour l'organisation d'un séminaire dans le cadre d'Erasmus Mundus,
- 185.035€ pour les prestations d'intérimaires,
- 141.930€ pour le gaz et électricité,
- 120.000€ pour des consultants informatiques,
- 108.000€ pour les frais d'experts,
- 54.500€ pour des frais de missions,
- 21.500€ pour des formations externes,
- ...

Les factures non reçues ou comptabilisées au 31/12/2006 vis-à-vis des entités consolidées s'élèvent à 2.363.483 € et concernent divers SLA avec les DG pour des prestations de services horizontaux. Nous retiendrons les montants suivants:

- 463.863€ pour le système de télécommunication mis à disposition (DIGIT),
- 344.500€ pour la sécurité et surveillance des immeubles (DS/USHT),
- 169.808€ pour la mise à disposition de fonctionnaires stagiaires (ADMIN),
- 147.500€ pour l'entretien et le nettoyage des immeubles (OIB),
- 87.643€ pour des fournitures de bureau (OIB),
- 68.775€ pour des formations (ADMIN),
- 60.315€ pour la mise à disposition d'ABAC (BUDG),
- 36.500€ pour l'aide administrative (PMO),
- 29.000€ pour la livraison de mobilier (OIB),
- 11.248€ pour la publication du budget (OPOCE),
- 10.125€ pour le service courrier (OIB),
- 903.216€ pour Symmetry qui n'ont cependant pas été pris en charge en 2006 et ont fait l'objet d'une charge à reporter sur 4 années,
- ...

- Finalement, l'agence est redevable d'un montant de 1.352.311€ vis-à-vis de ses DG de tutelle correspondant à la partie non utilisée du subside qui doit être restituée à la Commission.

II.2. COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

ECONOMIC OUTTURN ACCOUNT	Note	2006
OPERATING REVENUES	II.2.1	-26.396.706,43
OTHER OPERATING REVENUES		-26.396.706,43
OPERATING EXPENSES	II.2.2	22.852.206,91
ADMINISTRATIVE EXPENSES		22.852.018,41
<i>STAFF EXPENSES</i>		<i>13.070.907,32</i>
<i>FIXED ASSETS RELATED EXPENSES</i>		<i>56.742,73</i>
<i>OTHER ADMINISTRATIVE EXPENSES</i>		<i>9.724.368,36</i>
OPERATING EXPENSES		188,50
<i>OTHER OPERATING EXPENSES</i>		<i>188,50</i>
SURPLUS/ DEF. FROM OPERATING ACTIVITIES		-3.544.499,52
FINANCIAL OPERATIONS EXPENSES		84,37
OTHER FINANCIAL EXPENSES		84,37
SURPLUS/DEF. NON OPERATING ACTIVITIES		84,37
SURPLUS/DEFICIT FROM ORDINARY ACTIVITIES		-3.544.415,15
ECONOMIC RESULT OF THE YEAR		-3.544.415,15

Vous trouverez ci-après une version détaillée du compte de résultat économique ainsi que les explications s'y rapportant.

ECONOMIC OUTTURN ACCOUNT	2006
II.1.1. OPERATING REVENUES	-26.396.706,43
II.1.1.11. OTHER OPERATING REVENUES	-26.396.706,43
<i>II.1.1.10.B. EXCHANGE RATE DIFFERENCES</i>	<i>-17,66</i>
74850000 Realised Exchange Rate Gains	-17,66
<i>II.1.1.10.C. OTHER OPERATING REVENUES</i>	<i>-26.396.688,77</i>
74009500 Subsidy of the commission	-26.396.688,77
II.1.2. OPERATING EXPENSES	22.852.206,91
II.1.2.1. ADMINISTRATIVE EXPENSES	22.852.018,41
<i>II.1.2.1.A. STAFF EXPENSES</i>	<i>13.070.907,32</i>
62000000 Staff Costs (excluding ENDS and others experts)	11.788.827,97
62020000 Pensioners & Chomage Temporaire	54.541,29
62030000 Employer's contribution for social security	172.573,91
62050000 Allowances (excluding ENDS and other Experts)	1.054.964,15
<i>II.1.2.1.B. FIXED ASSETS RELATED EXPENSES</i>	<i>56.742,73</i>
63010000 Depreciation of intangible fixed assets	22.380,56
63020000 Depreciation of tangible fixed assets	34.362,17
<i>II.1.2.1.D. OTHER ADMINISTRATIVE EXPENSES</i>	<i>9.724.368,36</i>
<i>LAND AND BUILDINGS</i>	<i>2.182.254,97</i>
61001000 Rent of Land & Buildings	1.597.825,40
61001500 Rental Expenses - Other	14.153,24
61002000 Maintenance & Security - Building	227.074,76
61003000 Insurance Building	563,41
61004000 Taxes related to Building	342.638,16
<i>OTHER</i>	<i>4.933.288,93</i>
61010000 Office Supplies & maintenance	171.189,95
61020000 Communications & publications	4.831,26
61040000 Insurance - others	886,49
61060000 Recruitment Costs	18.756,63
61070000 Training Costs	33.129,70
61080000 Missions	172.107,60
61085000 Experts and related expenditure	1.905.589,75
61090000 Other goods and services - internal procurement	2.626.797,55
<i>CONSOLIDATED EC ENTITIES-ADMIN. COSTS</i>	<i>2.608.824,46</i>
61100000 Expenses with other Consolidated entities	2.608.824,46
II.1.2.2. OPERATING EXPENSES	188,50
<i>II.1.2.2.F. OTHER OPERATING EXPENSES</i>	<i>188,50</i>
<i>EXCHANGE RATE DIFFERENCES</i>	<i>188,50</i>
64800000 Unrealised Exchange Rate Losses	4,28
64850000 Realised Exchange Rate Losses	184,22
II.1 SURPLUS/ DEF. FROM OPERATING ACTIVITIES	-3.544.499,52
II.2.2. FINANCIAL OPERATIONS EXPENSES	84,37
II.2.2.4. OTHER FINANCIAL EXPENSES	84,37
<i>OTHER FINANCIAL EXPENSES</i>	<i>84,37</i>
65025000 Other financial expenses	84,37
II.2. SURPLUS/DEF. NON OPERATING ACTIVITIES	84,37
II. SURPLUS/DEFICIT FROM ORDINARY ACTIVITIES	-3.544.415,15
I. ECONOMIC RESULT OF THE YEAR	-3.544.415,15

II.2.1. REVENU OPERATIONNEL

➤ *Autres revenus opérationnels*

Ils se composent de:

- 20.541.304,92€ pour la partie du subside utilisée d'EAC
- 5.710.739,51€ pour la partie du subside utilisée d'INFSO
- 144.644,34€ pour la partie du subside utilisée d'AIDCO

II.2.2. DEPENSES OPERATIONNELLES

➤ *Dépenses administratives*

- Les frais de personnel s'élèvent à 13.070.907 € et concernent les agents temporaires et contractuels recrutés de manière étalée sur 2006.
- La charge d'amortissement relative aux immobilisations achetées par et pour le compte de l'agence s'élève à 22.380€ pour les logiciels et à 34.362€ pour les immobilisations corporelles répartie comme suit:
 - 1.379€ pour les machines et équipements,
 - 15.479€ pour le mobilier,
 - 17.504€ pour le matériel informatique.
- En ce qui concerne les autres dépenses administratives, la charge relative à la location de l'immeuble et aux frais accessoires est de 2.182.255€ Il convient toutefois de signaler que les dépenses relatives à la sécurité et surveillance des immeubles ainsi que les frais de maintenance et de nettoyage exécutés conformément aux "protocole d'accord de services" signés avec l'OIB et la DG Admin sont comptabilisés dans les dépenses avec entités consolidées et sont détaillés ci-dessous.
- Quant aux 4.933.289€ relatifs aux autres dépenses administratives, 1.905.590€ concernent les frais et réunions d'experts et 2.608.824€ sont destinés à l'achat de services et bien divers tels que le recours à des consultants pour dans le cadre du développement de logiciels ou d'équipement de traitement de données et le recours à du personnel intérimaire.
- Enfin, l'agence a comptabilisé un montant de 2.608.824€ à titre de dépenses avec les entités consolidées. Parmi ces dépenses, il convient de signaler qu'environ:
 - 590.000€ pour le nettoyage et l'entretien de l'immeuble (SLA OIB),
 - 464.000€ pour la mise à disposition du dispositif de télécommunication (SLA DIGIT),
 - 390.000€ (SLA ADMIN DS) et environ 19.000 € (SLA ADMIN USHT) pour la sécurité et la surveillance des immeubles,
 - 356.000€ pour la réalisation de traductions (SLA CDT),
 - 170.000€ pour financer la mise à disposition de fonctionnaires stagiaires (ADMIN),

- 150.000€ pour l'aide administrative dans le calcul des salaires, des frais de missions et des remboursements aux candidats (SLA PMO),
- 88.000€ pour les papeteries et fournitures de bureau (SLA OIB),
- 69.000€ en frais de formation (SLA ADMIN),
- 60.000€ pour la mise à disposition du système ABAC (SLA BUDG),
- 40.000€ pour le service de courrier et d'archivage (SLA OIB),
- 25.000€ pour les facilités de transports et mobilité (SLA OIB),
- 27.000€ pour des visites médicales (SLA ADMIN Service Médical),
- 10.000€ pour de la publication via l'OPOCE,
- ...

II.3. RECONCILIATION DU RESULTAT BUDGETAIRE/COMPTABLE

	amount
Economic result (- for loss) of the consolidation reporting package including table M2	3.544.415,15
Ajustment for accrual items (items not in the budgetary result but included in the economic result)	
Adjustments for Accrual Cut-off (reversal 31.12.N-1)	
Adjustments for Accrual Cut-off (cut- off 31.12.N)	2.733.764,62
Amount from liaison account with Commission booked in the Economic Outturn Account	
Unpaid invoices at year end but booked in charges (class 6)	546.608,08
Depreciation of intangible and tangible fixed assets	56.742,73
Provisions	310.000,00
Value reductions	
Recovery Orders issued in 2006 in class 7 and not yet cashed	
Cleared Prefinancing in the year (they are in the economic result but not in the budgetary result)	
Payments made from carry over of payment appropriations	
Other	
Exchange rate differences	0,00
Ajustment for budgetary items (item included in the budgetary result but not in the economic result)	
Asset acquisitions (less unpaid amounts)	-421.076,19
New pre-financing paid in the year 2006	-82.329,50
New pre-financing received in the year 2006 and remaining open as at 31.12.2006	1.352.311,23
Budgetary recovery orders issued before 2006 and cashed in the year	
Budgetary recovery orders issued in 2006 on balance sheet accounts (not 7 accounts) and cashed	
Capital payments on financial leasing (they are budgetary payments but not in the economic result)	
Payment appropriations carried over to 2007	-6.688.124,89
Cancellation of unused carried over payment appropriations from previous year	
Adjustment for carry-over from the previous year of appropriations available at 31.12 arising from assigned revenue	
Payments for pensions (they are budgetary payments but booked against provisions)	
Paiements for stocks of leave and supplementary hours (they are budgetary payments but booked against provisions)	
Other	
total	1.352.311,23
Budgetary result (+ for surplus) (4)	1.352.311,23
Delta not explained	0,00

Il existe des différences permanentes ou temporelles entre le résultat budgétaire basé sur la comptabilité de caisse et le résultat comptable basé sur la comptabilité d'exercice. Il s'ensuit que l'agence présente un résultat comptable de 3.544.415€ alors que le résultat budgétaire lui est de 1.352.311€. Cette différence s'explique par les éléments suivants :

- Dans le résultat comptable les factures non comptabilisées ou non reçues pour un montant de 2.733.764€ sont considérées comme des charges de l'année étant donné que les services ont prestés ou les biens livrés alors que budgétairement la charge s'élève à 6.688.124€ dans le cadre des report de crédits destinés à l'apurement des factures à recevoir l'année suivante.

- En comptabilité d'exercice, des charges payées d'avance pour un montant de 546.608€ sont reportées alors que le résultat budgétaire prend en compte ce montant car ces dépenses ont été décaissées.
- Dans le résultat comptable, seul l'amortissement annuel des immobilisations pour un montant de 56.743€ est considéré comme charge alors que budgétairement la dépense prise en compte est de 421.076€ et représente le coût d'achat.
- Comptablement, une provision de 310.000€ a été établie pour couvrir les congés non pris alors que cette charge non décaissée est ignorée dans le résultat budgétaire.
- D'un point de vue comptable, le préfinancement versé de 82.329€ ne constitue pas une charge alors que budgétairement il s'agit d'une dépense car le montant a été versé au bénéficiaire.
- Enfin, le montant de 1.352.311€ considéré comme recette budgétaire n'est pas considéré comptablement comme un revenu car il n'est lié à aucune dépense. Comptablement il est traité comme un préfinancement.

II.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORIE (Méthode indirecte)

	2006
Cash Flows from ordinary activities	
Surplus/(deficit) from ordinary activities	3.544.415,15
Operating activities	
<u>Adjustments</u>	
Amortization (intangible fixed assets) +	22.380,56
Depreciation (tangible fixed assets) +	34.362,17
Increase/(decrease) in Provisions for risks and liabilities	310.000,00
Increase/(decrease) in Value reduction for doubtful debts	0,00
(Increase)/decrease in Stock	0,00
(Increase)/decrease in Long term Pre-financing	0,00
(Increase)/decrease in Short term Pre-financing	0,00
(Increase)/decrease in Long term Receivables	0,00
(Increase)/decrease in Short term Receivables	-1.252.529,65
(Increase)/decrease in Receivables related to consolidated EC entities	0,00
Increase/(decrease) in Other Long term liabilities	0,00
Increase/(decrease) in Accounts payable	2.327.821,09
Increase/(decrease) in Liabilities related to consolidated EC entities	3.358.329,07
(Gains)/losses on sale of Property, plant and equipment	
Net cash Flow from operating activities	8.344.778,39
Cash Flows from investing activities	
Purchase of tangible and intangible fixed assets (-)	-458.762,07
Proceeds from tangible and intangible fixed assets (+)	
Net cash flow from investing activities	-458.762,07
Cash flow from CECA specific transactions	
(Increase)/decrease in Other Investments (281000)	0,00
(Increase)/decrease in Long term Loans (290000)	0,00
(Increase)/decrease in Short term Investments (501000)	0,00
Increase/(decrease) in Long term Financial Liabilities (170000)	0,00
Increase/(decrease) in Short term Financial Liabilities (430000)	0,00
Other CECA	
Net Cash Flow from CECA specific transactions	0,00
Increase/(decrease) in Employee benefits	0,00
Net increase/(decrease) in cash and cash equivalents	7.886.016,32
Cash and cash equivalents at the beginning of the period	0,00
Cash and cash equivalents at the end of the period	7.886.016,32

II.5. DROITS ET OBLIGATIONS HORS BILAN

L'agence a signé un contrat de bail pour la location de l'immeuble dans lequel elle se trouve qui arrive à échéance le 31 juillet 2013. Le montant des loyers non indexés jusqu'à cette date s'élève à 10.638.666€

Par ailleurs, un accord pourrait intervenir en 2007 entre l'agence et la DG EAC concernant la prise en charge de certains coûts d'audit. La DG EAC a engagé en 2004 et 2005 un montant destiné à couvrir la réalisation d'audit de projets. Ces audits n'ayant pas été clôturés et les crédits supportant les contrats passés avec les firmes d'audit étant tombés en annulation, devront donner lieu à des "ré-engagements" en 2007 afin de couvrir les obligations subsistantes.

Pour les audits gérés par l'agence dans le cadre des projets qui lui ont été délégués, la cession partielle du contrat de la Commission vers l'agence est envisagée.

Elle impliquerait le "ré-engagement" par l'EACEA des contrats d'audit la concernant pour un montant estimé à 600.000€

III. ETATS BUDGETAIRES

III.1. RESULTAT BUDGETAIRE

	2006
REVENUE	
Commission subsidy (for the operating budget -Titles 1,2 and 3 - of the agency)	27.749.000,00
Phare funds from Commission	
Other contributions and funding received via the Commission	
Other donors	
Fee income	
Other revenue	
TOTAL REVENUE (a)	27.749.000,00
EXPENDITURE	
<i>Title I: Staff</i>	
Payments	-14.805.833,82
Appropriations carried over	-1.219.711,57
<i>Title II: Administrative Expenses</i>	
Payments	-4.902.559,22
Appropriations carried over	-5.468.413,32
<i>Title III: Operating Expenditure *)</i>	
Payments	
Appropriations carried over	
TOTAL EXPENDITURE (b)	-26.396.517,93
OUTTURN FOR THE FINANCIAL YEAR (a-b)	1.352.482,07
Cancellation of unused payment appropriations carried over from previous year	
Adjustment for carry-over from the previous year of appropriations available at 31.12 arising from assigned revenue	
Exchange differences for the year (gain +/-loss -)	-170,84
BALANCE OF THE OUTTURN ACCOUNT FOR THE FINANCIAL YEAR	1.352.311,23
Balance year N-1	
Positive balance from year N-1 reimbursed in year N to the Commission	
Result used for determining amounts in general accounting	1.352.311,23
Commission subsidy - agency registers accrued revenue and Commission accrued expense	26.396.688,77
Pre-financing remaining open to be reimbursed by agency to Commission in year N+1	1.352.311,23
Not included in the budget outturn:	
Interest received by 31/12/N on the Commission subsidy funds and to be reimbursed to the Commission (liability)	93.379,36

III.2. EXECUTION BUDGETAIRE

III.2.1. DEPENSES BUDGETAIRES

TITRE I - Dépenses de personnel	2006
Crédits budgétaires - C1 (1)	17.497.700,00
Engagements (2)	16.311.415,00
Paievements (3)	14.805.833,82
Report de crédits	1.219.711,57
Dépenses totales (4)	16.025.545,39
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	0,00
<i>% d'utilisation des crédits (4)/(1)</i>	<i>91,59%</i>
<i>% de paievements par rapport aux engagements (3)/(2)</i>	<i>90,77%</i>
TITRE II - Dépenses administratives	2006
Crédits budgétaires - C1 (1)	11.701.300,00
Engagements (2)	10.370.972,54
Paievements (3)	4.902.559,22
Report de crédits	5.468.413,32
Dépenses totales (4)	10.370.972,54
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	0,00
<i>% d'utilisation des crédits (4)/(1)</i>	<i>88,63%</i>
<i>% de paievements par rapport aux engagements (3)/(2)</i>	<i>47,27%</i>
TOTAL	2006
Crédits budgétaires - C1 (1)	29.199.000,00
Engagements (2)	26.682.387,54
Paievements (3)	19.708.393,04
Report de crédits	6.688.124,89
Dépenses totales (4)	26.396.517,93
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	0,00
<i>% d'utilisation des crédits (4)/(1)</i>	<i>90,40%</i>
<i>% de paievements par rapport aux engagements (3)/(2)</i>	<i>73,86%</i>

Budget Line Position	Description	Budget		Commitment			Payment			Credits reportés
		Revised budget October	Transfers December	Approp. Transaction Amount (Euro)	Executed Comm. Appropriation (Euro)	%	Approp. Transaction Amount (Euro)	Executed Pay. Appropriation (Euro)	%	
TITRE I DEPENSES DE PERSONNEL										
A01100	TRAITEMENTS DE BASE	4.313.700,00	0,00	4.313.700,00	4.173.600,00	96,8%	4.313.700,00	3.992.247,18	92,5%	0,00
A01101	ALLOCATIONS FAM.	400.000,00	0,00	400.000,00	400.000,00	100,0%	400.000,00	373.055,23	93,3%	0,00
A01102	INDEMN DÉPAYSEMENT	550.000,00	0,00	550.000,00	501.000,00	91,1%	550.000,00	500.455,77	91,0%	0,00
A01112	AGENTS CONTRACTUELS	8.239.000,00	-194.000,00	8.045.000,00	7.487.200,00	93,1%	8.045.000,00	7.486.580,79	93,1%	0,00
A01115	EXPERTS NAT DÉTACHÉS	450.000,00	0,00	450.000,00	330.000,00	73,3%	450.000,00	165.770,25	36,8%	164.229,75
A01130	COUV RISQUES MALADIE	145.000,00	0,00	145.000,00	145.000,00	100,0%	145.000,00	137.524,85	94,8%	0,00
A01131	COUV RISQ ACCIDENTS	42.000,00	0,00	42.000,00	40.000,00	95,2%	42.000,00	35.049,06	83,5%	0,00
A01132	COUV RISQUES CHÔMAGE	63.000,00	0,00	63.000,00	63.000,00	100,0%	63.000,00	54.541,29	86,6%	0,00
A01140	ALLOC NAISS ET DÉCÉS	3.000,00	0,00	3.000,00	3.000,00	100,0%	3.000,00	198,31	6,6%	0,00
A01141	VOYAGE CONGÉ ANNUEL	147.000,00	0,00	147.000,00	99.200,00	67,5%	147.000,00	58.663,66	39,9%	0,00
A01170	INTÉRIMAIRES	1.960.000,00	120.000,00	2.080.000,00	2.060.000,00	99,0%	2.080.000,00	1.628.459,48	78,3%	431.540,52
A01178	SERVICES EXTÉRIEURS	300.000,00	13.000,00	313.000,00	287.057,00	91,7%	313.000,00	121.000,00	38,7%	166.057,00
A01181	FRAIS VOYAGE E/C/M	5.000,00	-1.000,00	4.000,00	2.000,00	50,0%	4.000,00	939,00	23,5%	0,00
A01182	INDEM.INSTAL.(1181)	35.000,00	21.000,00	56.000,00	56.000,00	100,0%	56.000,00	50.477,38	90,1%	0,00
A01183	FRAIS DE DÉMÉNAGEMNT	35.000,00	12.000,00	47.000,00	47.000,00	100,0%	47.000,00	26.358,23	56,1%	20.641,77
A01184	INDEMNITÉ JOURNALIÈR	30.000,00	-3.000,00	27.000,00	27.000,00	100,0%	27.000,00	26.311,48	97,4%	0,00
A01185	FRAIS RECRUT.PERS.	69.000,00	-3.000,00	66.000,00	55.000,00	83,3%	66.000,00	39.836,63	60,4%	15.163,37
A01190	COEFF CORRECTEURS	5.000,00	0,00	5.000,00	4.000,00	80,0%	5.000,00	3.086,39	61,7%	0,00
A01191	ADAPTAT.RÉMUNÉRATION	5.000,00	0,00	5.000,00	4.000,00	80,0%	5.000,00	0,00	0,0%	0,00
A01300	FRAIS MISSIONS ADMIN	400.000,00	0,00	400.000,00	270.000,00	67,5%	400.000,00	98.710,78	24,7%	171.289,22
A01420	RESTAURANTS, CANTINE	30.000,00	0,00	30.000,00	5.391,00	18,0%	30.000,00	0,00	0,0%	5.391,00
A01430	SERVICE MÉDICAL	66.000,00	5.000,00	71.000,00	55.000,00	77,5%	71.000,00	0,00	0,0%	55.000,00
A01440	COURS, FORMATION	200.000,00	20.000,00	220.000,00	181.967,00	82,7%	220.000,00	6.568,06	3,0%	175.398,94
A01490	AUTRES INTERVENTIONS	0,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	100,0%	10.000,00	0,00	0,0%	10.000,00
A01700	RÉCEPTION, FRAIS REP	5.000,00	0,00	5.000,00	5.000,00	100,0%	5.000,00	0,00	0,0%	5.000,00
	TOTAL TITRE I	17.497.700,00	0,00	17.497.700,00	16.311.415,00	93,2%	17.497.700,00	14.805.833,82	84,6%	1.219.711,57

Budget Line Position	Description	Budget		Commitment			Payment			Credits reportés
		Revised budget October	Transfers December	Approp. Transaction Amount (Euro)	Executed Comm. Appropriation (Euro)	%	Approp. Transaction Amount (Euro)	Executed Pay. Appropriation (Euro)	%	
TITRE II DEPENSES ADMINISTRATIVES										
A02000	LOYER	1.616.000,00	0,00	1.616.000,00	1.616.000,00	100,0%	1.616.000,00	1.597.825,40	98,9%	18.174,60
A02010	ASSURANCES	8.600,00	0,00	8.600,00	6.450,00	75,0%	8.600,00	2.910,00	33,8%	3.540,00
A02020	EAU GAZ ÉLEC CHAUF	228.000,00	15.000,00	243.000,00	243.000,00	100,0%	243.000,00	39.770,71	16,4%	203.229,29
A02030	NETTOYAGE ET ENTRET	554.700,00	0,00	554.700,00	554.700,00	100,0%	554.700,00	409.996,50	73,9%	144.703,50
A02040	AMÉNAG LOCAUX	67.000,00	0,00	67.000,00	5.000,00	7,5%	67.000,00	0,00	0,0%	5.000,00
A02050	SÉCURITÉ ET SURVEILL	410.000,00	20.000,00	430.000,00	409.827,00	95,3%	430.000,00	48.238,38	11,2%	361.588,62
A02090	AUTRES DÉPENSES	350.000,00	0,00	350.000,00	350.000,00	100,0%	350.000,00	342.638,16	97,9%	7.361,84
A02100	ÉQUIP.TRAIT.DONNÉES	734.000,00	503.000,00	1.237.000,00	1.198.526,66	96,9%	1.237.000,00	290.251,10	23,5%	908.275,56
A02101	DÉVELOPP LOGICIELS	810.000,00	-160.000,00	650.000,00	645.186,85	99,3%	650.000,00	269.739,89	41,5%	375.446,96
A02102	Ô PREST.SERV.EXTÉR.	893.000,00	-20.000,00	873.000,00	676.408,00	77,5%	873.000,00	48.989,40	5,6%	627.418,60
A02200	ACH.MAT.& INSTAL.TEC	30.000,00	0,00	30.000,00	15.000,00	50,0%	30.000,00	1.626,78	5,4%	13.373,22
A02202	LOC.& LEAS.M& I.TECH	20.000,00	0,00	20.000,00	20.000,00	100,0%	20.000,00	14.058,24	70,3%	5.941,76
A02203	ENT.EXPL.& RÉP.M& IT	160.000,00	0,00	160.000,00	117.872,04	73,7%	160.000,00	46.938,70	29,3%	70.933,34
A02210	ACHAT DE MOBILIER	294.000,00	0,00	294.000,00	90.000,00	30,6%	294.000,00	15.924,07	5,4%	74.075,93
A02213	ENT.& RÉP.MOBILIER	70.000,00	0,00	70.000,00	0,00	0,0%	70.000,00	0,00	0,0%	0,00
A02232	LOC.& LEAS.MAT.TRANS	25.000,00	0,00	25.000,00	24.850,00	99,4%	25.000,00	18.657,50	74,6%	6.192,50
A02250	FONDS DE BIBLIO	2.000,00	0,00	2.000,00	1.239,91	62,0%	2.000,00	0,00	0,0%	1.239,91
A02252	ABONNEMENTS	1.000,00	0,00	1.000,00	0,00	0,0%	1.000,00	0,00	0,0%	0,00
A02253	ABON AGENCE PRESSE	2.000,00	0,00	2.000,00	0,00	0,0%	2.000,00	0,00	0,0%	0,00
A02300	PAPETERIE ET FOURNIT	229.000,00	-30.000,00	199.000,00	96.000,00	48,2%	199.000,00	702,14	0,4%	95.297,86
A02320	FRAIS BANCAIRES	1.000,00	0,00	1.000,00	1.000,00	100,0%	1.000,00	0,00	0,0%	1.000,00
A02329	AUTRES CHARGES FIN	1.000,00	0,00	1.000,00	1.000,00	100,0%	1.000,00	0,00	0,0%	1.000,00
A02350	ASSURANCES DIVERSES	32.000,00	0,00	32.000,00	32.000,00	100,0%	32.000,00	80,00	0,3%	31.920,00
A02352	FRAIS RÉUNIONS INT	12.000,00	0,00	12.000,00	2.000,00	16,7%	12.000,00	658,92	5,5%	1.341,08
A02353	TRAVAUX DE MANUT	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
A02354	ARCHIVAGE DE DOC	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
A02356	PREST.SERV.HORIZ.:DI	18.000,00	0,00	18.000,00	15.000,00	83,3%	18.000,00	0,00	0,0%	15.000,00
A02390	INFO., COMM.& PUBL.	150.000,00	-40.000,00	110.000,00	18.135,96	16,5%	110.000,00	3.654,00	3,3%	14.481,96
A02400	AFFRANCHISS ET PORT	133.000,00	-43.000,00	90.000,00	40.500,00	45,0%	90.000,00	30.375,00	33,8%	10.125,00
A02410	ABON.& REDEV.TÉLÉCOM	430.000,00	0,00	430.000,00	427.312,50	99,4%	430.000,00	0,00	0,0%	427.312,50
A02411	ACH.& INST.ÉQ.TELCO	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
A02600	FRAIS RÉUNION EXPERT	2.270.000,00	0,00	2.270.000,00	2.088.294,25	92,0%	2.270.000,00	1.459.887,29	64,3%	628.406,96
A02601	FRAIS RÉUN.ACT.OPÉR.	325.000,00	0,00	325.000,00	319.013,00	98,2%	325.000,00	94.951,78	29,2%	224.061,22
A02610	FRAIS INTERPRÉTATION	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00	0,0%	50.000,00	0,00	0,0%	0,00
A02620	INFO., COMM.& PUBL.	200.000,00	155.000,00	355.000,00	295.453,86	83,2%	355.000,00	1.177,26	0,3%	294.276,60
A02630	FRAIS DE TRADUCTION	900.000,00	-400.000,00	500.000,00	420.000,00	84,0%	500.000,00	163.508,00	32,7%	256.492,00
A02640	FRAIS D'AUDITS	675.000,00	0,00	675.000,00	641.202,51	95,0%	675.000,00	0,00	0,0%	641.202,51
	TOTAL TITRE II	11.701.300,00	0,00	11.701.300,00	10.370.972,54	88,6%	11.701.300,00	4.902.559,22	41,9%	5.468.413,32
	GRAND TOTAL	29.199.000,00	0,00	29.199.000,00	26.682.387,54	91,4%	29.199.000,00	19.708.393,04	67,5%	6.688.124,89

Au cours de cette première année d'activité, l'EACEA a utilisé 90,40% des crédits qui lui ont été accordés pour réaliser ses objectifs.

Les principales différences sur le titre I entre la prévision et l'exécution sont analysées ci-dessous:

N° ligne	Intitulé	Crédit disponible (€1000)	Dépense totale ¹ (€1000)	Ecart	Commentaires
A01100	Traitements de base	4.314	3.992	322	(a)
A01101	Allocations familiales	400	373	27	
A01102	Indemnités dépaysement	550	500	50	
A01112	Agents contractuels	8.045	7.487	558	
A01115	Experts nat détachés (personnel mis à disposition par la Commission)	450	330	120	
A01141	Voyage congé annuel	147	59	88	(b)
A01300	Missions	400	270	130	
A01420	Restaurants, cantine	30	5	25	(c)
	Sous-total			1.320	
	Total titre 1	17.498	16.026	1.472	

- (a) Le coût réel du personnel n'a pu être fourni précisément par le PMO qu'en fin d'année, notamment pour ce qui concerne le coût des fonctionnaires détachés dans l'intérêt du service, le coût des fonctionnaires stagiaires mis à disposition par la Commission et diverses régularisations de fin d'année. Par ailleurs le recrutement a été décalé par rapport à ce qui avait été initialement prévu.
- (b) L'absence de données historiques et la coexistence de coûts encourus par l'agence sous tutelle (jusqu'au 23 juillet) puis de manière autonome (à partir de cette date) n'ont pas permis d'anticiper les économies.
- (c) l'OIB ne nous a communiqué que fin décembre le montant des dépenses relatives à l'équipement de la cantine.

¹ Correspond aux paiements effectués + reports de crédits, en règle générale égaux aux montants engagés sauf pour les lignes où les crédits ne sont pas reportables.

En ce qui concerne le titre II, les différences s'expliquent comme suit:

N° ligne	Intitulé	Credit disponible (€1000)	Dépense totale ² (€1000)	Ecart	Commentaires
A02040	Aménagement des locaux	67	5	62	(a)
A02210	Achat de mobilier	294	90	204	
A02213	Entretien et réparation du mobilier	70	0	70	
A02300	Papeteries et fournitures	199	96	103	
A02400	Affranchissements et port	90	40	50	
A02102	Prestations de services extérieurs	873	676	197	(b)
A02390	Information, communication et publication	110	18	92	(c)
A02600	Frais d'experts	2.270	2.088	182	(d)
A02610	Frais d'interprétation	50	0	50	(e)
A02630	Frais de traduction	500	420	80	(f)
	Sous-total			1.090	
	Total titre 2	11.701	10.371	1.330	

- (a) L'OIB ne nous a communiqué qu'en décembre le coût d'un certain nombre de prestations fournies à l'agence tout au long de l'année (aménagement, mobilier, papeterie, affranchissements,...). Ces dépenses facturées par l'OIB se sont avérées moins importantes que prévu (prestations comprises dans le forfait, mobilier d'occasion, ...)
- (b) Certains contrats avec des prestataires externes n'ont pu être conclus avant la fin de l'année compte tenu de la qualité insuffisante des offres reçues de deux contractants classés 1^{er} dans des contrats cadres DIGIT et du délai nécessaire à l'examen d'offres des contractants suivants dans la cascade.
- (c) L'agence a dû mettre la priorité en 2006 sur les actions de communication externe (liées aux programmes) et reporter en 2007 plusieurs actions de communication interne.

² Correspond aux paiements effectués + reports de crédits

- (d) Les dépenses d'experts ont été légèrement inférieures (8%) au montant budgété compte tenu du report de certaines réunions et de la difficulté d'appréhender précisément les frais de voyage, notamment en l'absence de données historiques.
- (e) L'agence n'a pas eu besoin d'utiliser de budget pour l'interprétation, les réunions le plus fréquemment organisées par l'Agence (réunions d'experts) ne nécessitant pas le recours à ce type d'interprétation.
- (f) Les besoins en traduction se sont avérés moins importants que prévus notamment car certains appels à propositions communs ont été pris en charge par la Commission.

Toutefois au 31/12/2006, les paiements effectués sur le titre I représentaient 90,77% des montants engagés alors que sur le titre II les paiements n'atteignaient que 73,86% des montants engagés. C'est pourquoi, l'agence a reporté des crédits de paiements sur 2007 et plus précisément 1.219.711,57 € sur le titre I et 5.468.413,32 € sur le titre II.

Les paiements non effectués au 31/12/2006 sur le titre I concernent principalement:

- les prestations intérimaires de novembre et décembre,
- un contrat de services avec une société externe signé en décembre 2006,
- les missions pour lesquelles les décomptes n'ont pas été établis au 31/12/2006
- et enfin les prestations fournies dans le cadre de protocole d'accord avec la Commission non facturées au 31/12/2006.

Pour le titre II, le report de crédit de paiement est justifié par:

- des prestations non facturées à la date de clôture ou reçues à cette date dans le cadre des protocoles d'accord signés avec la Commission, les lignes plus particulièrement concernées sont "nettoyage et 'entretien", "sécurité et surveillance des immeubles", "équipement de traitement de données", "achat de mobilier", "papeterie et fourniture de bureau", "abonnement et redevance télécom", "traduction"
- des prestations de tiers non facturées car non prestées ou partiellement à la date de clôture, il s'agit essentiellement des lignes "eau, gaz et électricité", "développement de logiciels", "autres prestations extérieures", "réunion d'experts", "réunions liées aux activités opérationnelles", "information communication et publication" et "audit".

III.2.2. RECETTES BUDGETAIRES

Budget Income Line Position	Budget Line Description	Appropriation Amount (euros) (1)	Cashed Amount (euros) (2)
I2006-1000-IC1	European Community subsidy INFSO	6.317.000,00	6.003.000,00
I2006-1010-IC1	European Community subsidy EAC	22.156.000,00	21.055.815,00
I2006-1020-IC1	European Community subsidy EAC	566.000,00	538.185,00
I2006-1030-IC1	European Community subsidy AIDCO	160.000,00	152.000,00
	GRAND TOTAL	29.199.000,00	27.749.000,00

L'agence disposait en 2006 d'un budget final révisé de 29.199.000 € Compte tenu de ses besoins, elle a limité ses appels de fonds à 27.749.000 € équivalent à 95% du budget alloué. Seul 95% du subside versé, à savoir 26.396.688 € a été utilisé. Le solde de 1.352.311 € sera restitué à la Commission en 2007.

III.3. TABLEAU DES EFFECTIFS

GF et Grades	EACEA	
	Pourvus 2006	Budget 2006
AD 16		
AD 15		
AD 14	1	1
AD 13		4
AD 12	5	9
AD 11	6	21
AD 10	1	8
AD 9	15	
AD 8	9	6
AD 7	3	
AD 6	1	
AD 5	7	
Total 1	48	49
AST 11		
AST 10	3	5
AST 9		
AST 8		8
AST 7	2	9
AST 6	2	4
AST 5	4	
AST 4		
AST 3	5	
AST 2		
AST 1		
Total 2	16	26
TOT GAL 1+2	64	75